

## **TRANSACTIONS VENTES:**

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur calculés sur le prix net vendeur sauf exceptionnellement stipulations contraires prévues au mandat.

Jusqu'à 20 000 € forfait de 2 500€ ttc

De 20 001 € à 50 000 € forfait de 3 500 € ttc

De 50 001 € à 100 000 € forfait de 5 000 € ttc

De 100 001 € à 150 000 € forfait de 7 500€ ttc

De 150 001 € à 200 000 € forfait de 10 000€ ttc

De 200 001 € à 500 000 € 5 % ttc

De 500 001 € à 750 000 € 4,5 % ttc

De 750 001 € € à 1 000 000 € 4 % ttc

De 1 000 001 € à 1 250 000 € 3,5 % ttc

> 1 250 001 € 3% ttc

# TRANSACTIONS LOCATIONS

<u>Description de la mission</u>: les visites, constitution de dossier et rédaction de bail.

## **HONORAIRES BAILLEURS:**

7,5% TTC du loyer annuel hors charges

#### **HONORAIRES LOCATAIRES:**

Les honoraires de visite, de constitution du dossier, de rédaction du bail :

• Zone très tendue 12 € TTC par m² habitable

• Zone tendue 10 € TTC par m² habitable

• Hors zones 8 € TTC par m² habitable

#### **HONORAIRES ETAT DES LIEUX D'ENTREE:**

3 € TTC par m² habitable pour chacune des parties GESTION :

Honoraires à la charge du mandant : 6 % HT (du loyer charges comprises) + TVA 20 %

### Barème en vigueur au 1er octobre 2018

Siège social : 16 avenue du Général Leclerc BP N° 16 – 78164 MARLY LE ROI CEDEX - Tél : 01.39.58.53.32 – marly@agencespetit.fr - Notre site : www.groupeimmobilieretiennepetit.com